



05.59.61.01.96



ce.0641922s@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DE **CONSEIL D'ÉCOLE**

le 20/02/2025 de 17h40 à 20h30

PARTICIPANTS

Présents :

- Déborah Pucheu (Professeur des écoles, directrice)
- Marie-Pierre Coustille Cossou (Professeur des écoles)
- Crystèle Pees Lalanne (Professeur des écoles)
- Curtis Lavoine (Professeur des écoles)
- Françoise Loustau Chartez (Professeur des écoles)
- Bruno Bourdaa (Maire de Nay)
- Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
- Léna Cecchini (animatrice référente périscolaire)
- Sabrina Meneses (Représentante des parents d'élèves)

Excusés :

- Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Dominique Croza Monière (Directrice périscolaire)
- Maguy Lenestour (Représentante des parents d'élèves)
- Cynthia Privat (Représentante des parents d'élèves)
- Faïza Mahieux (Représentante des parents d'élèves)
- Estelle Carricart (Professeur des écoles)
- Annabelle Fradet (Professeur des écoles)

Rédacteur compte rendu : Déborah PUCHEU

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
1. PARCOURS DE L'ÉLÈVE		
a. Fonctionnement des dispositifs d'aides mis en place pour les élèves	<p>L'école dispose d'un dispositif ULIS. Cette année, 12 élèves sont inscrits sur le dispositif. Ces élèves sont soit dans leur classe de référence soit sur le dispositif ULIS en fonction de leurs besoins. Ils bénéficient de l'appui de l'enseignant spécialisé, coordonnateur du dispositif, pour l'apprentissage des notions non travaillées dans la classe de référence, l'adaptation, la mise en place d'outil de compensation, les temps de remédiation et d'anticipation.</p> <p>Le dispositif permet une flexibilité au niveau des modalités de travail dans l'ensemble des classes de l'école avec des temps de co-intervention suivant les projets.</p> <p>Le coordonnateur a également un rôle de conseil pour l'identification des besoins des élèves de l'école.</p> <p>Indépendamment du dispositif ULIS, d'autres dispositifs d'aides peuvent être mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différenciation en classe (adaptation des travaux, modalités d'apprentissage, matériel de manipulation) • <u>PPRE</u> : Pour cibler des objectifs précis et mettre en regard les différentes aides proposées • <u>APC</u> : Ce dispositif n'est pas uniquement dédié aux élèves rencontrant des difficultés ; il peut aussi intervenir dans le cadre de projet spécifique. <p>Si ces aides ne suffisent pas, des dispositifs plus spécifiques sont mis en place (PPS, PAP).</p> <p>L'équipe du RASED vient en appui des équipes en place pour aider à l'identification des besoins des élèves. Mme GUERARD intervient depuis la période 3 avec des élèves des quatre classes de l'école le lundi et le jeudi.</p>	Information
b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance	<p>Les services de la protection de l'enfance sont coordonnés par le président du conseil départemental. Le CRIP et la SDSEI Est Béarn Site de Nay sont les principaux acteurs de ces services. Ils peuvent être sollicités par tous les acteurs éducatifs. Les enseignants ont un rôle déterminant dans la prévention et le repérage.</p>	Information

	<p>La PMI, le médecin scolaire, le psychologue scolaire sont des points d'appui à la disposition de toutes les familles qui en formulent le besoin.</p> <p>Le numéro d'urgence à solliciter en cas d'une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être (violences psychologiques, physiques et sexuelles) est le 119. Ce numéro a été communiqué aux familles en début d'année.</p>	
c) Conseil école / collège	<p>Le conseil école / collège a eu lieu le 28 novembre :</p> <p>Les résultats des évaluations nationales d'entrée en 6^{ème} ont été présentés et analysés. Une présentation de l'organisation des groupes de besoins en 6^{ème} et 5^{ème} a été faite. Un travail sous forme d'ateliers avec les enseignants du collège sera mis en place lors du prochain conseil école / collège afin de favoriser les échanges de pratiques et la continuité.</p>	Information
2. PROJET ET VIE DE L'ECOLE		
a) Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes de l'école	<p><u>Réalisés depuis le dernier conseil d'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Vendredi festif</u> : le 18 octobre au sein de l'école • <u>Projet d'aménagement de la cour</u> : le 14/11, phase d'ateliers d'analyse de la cour et de la végétation proche de l'école + réalisation d'une pépinière • <u>Une sortie spectacle COUPER LE CHAT EN DEUX</u> avec l'association Agora pour les 4 classes en décembre (financée par coopérative école entrées environ 510 euros à confirmer + 2 bus 450 euros à confirmer). • <u>Cinéma de Noël</u> : projection Plain'Ecran en décembre pris en charge par la municipalité <i>Le peuple loup</i> • <u>Projet Théâtre</u> : les 12 et 13 décembre et les 17 et 20 février 2 interventions du metteur en scène de la compagnie « Tout droit jusqu'au matin » par classe (financement éducation nationale). • <u>Projet Natation</u> : en P2 et P3 10 séances pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 <p><u>A venir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Aménagement de la cour</u> : une phase d'atelier afin de préfigurer le futur aménagement (fin mars 2025) et une phase de réalisation (chantier participatif – date à définir en juin et en 	Le conseil d'école remercie l'APE et la mairie pour le financement de ces projets.

Année Scolaire 2024-2025

	<p>novembre 2025).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cross</u> : le 23 mai à Bénéjacq pour les 4 classes (bus pris en charge par l'USEP). • <u>Carnaval</u> : le 14 mars pour les quatre classes • <u>Projet Théâtre</u> : le 20 mars, le 24 mars et le 27 mars, interventions du metteur en scène de la compagnie Tout droit jusqu'au matin (1 séance collective pour les 4 classes puis une séance par classes pour les 4 classes) - (financement éducation nationale). • <u>Projet danse</u> : en P5 pour les 4 classes (financé par la coopérative scolaire) • <u>Projet échecs</u> : initiation au jeu d'échecs en P4 pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 (300 euros financés par la coopérative scolaire) • <u>Le jardin des sciences</u> : Pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 en juin à l'université de sciences de Pau (bus financé par la coopérative scolaire) • <u>Ecocène</u> : En mars /avril 2025, pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, 3 séances sur la biodiversité avec une sortie à la Saligue de Baudreix • <u>Ecocène</u> : En mars/avril 2025 pour la classe de CP/CE1, trois séances sur le goût et l'alimentation avec une sortie à Barinque et une sortie dans une boulangerie locale sur Nay à confirmer (bus financé par la coopérative scolaire). • <u>Spectacle contes</u> : maison Carrée le 28 mars / Spectacle Terre rouge (pris en charge par la municipalité) • <u>Projet Kayak</u> : demande en cours pour les élèves de CM1 et CM2 pour la période 5. • <u>Projet Cycle</u> : en P5 pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 • <u>Projet Afrique</u> : en P5, participation au concours de dessin sur l'Afrique a l'occasion du festival AfricaNay et initiation en classe au jeu l'awale par l'association Terre d'Afrique fraternité pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 <p>L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs et les parents agréés pour leur engagement.</p>	
<p>b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés</p>	<p>Projets liaison GS CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation commune à la Grande Lessive • Confection de gâteaux au mois de décembre <p>A venir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après-midi jeux de société • ½ journée visite de l'école et échange des classes (GS dans la classe des CP et CP dans la classe de GS). 	<p>Information</p>

	<p>Projets communs classes cycle 2 : natation, échecs</p> <p>Projets communs classes cycle 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) : Rédaction d'enquêtes policières pour le marché de Noël, natation, cycle activités enchaînées</p> <p>Projets communs aux 4 classes sur l'école : aménagement de la cour, spectacle Agora, théâtre, cinéma de Noël, cross, danse et journées festives</p> <p>A noter que les conseils de maîtres et de cycles permettent également d'assurer les liaisons inter cycles.</p>	
3. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE		
a. Bilan intermédiaire sécurité	<p>PPMS AI remis à jour</p> <p>PPMS RM à remettre à jour</p> <p>Exercice attentat intrusion avec scénario de fuite réalisé sans incident le 14/10/2024 avec l'intervention de l'équipe mobile de sécurité venue observer.</p> <p>Le système d'alarme n'était pas effectif lors de l'exercice. Il est depuis opérationnel.</p> <p>Exercice incendie réalisé le 07/10/2024</p>	Information
b. Bilan intermédiaire de la coopérative	<p>Compte ACS (association culturelle et sportive) : le solde actuel est de 3679 euros</p> <p>Avec les prévisions des sorties à venir le solde final en juillet sera d'environ 930 euros.</p>	Information
c. Budget municipaux	<p>Le budget alloué aux écoles permet l'achat du matériel de classe (consommables), de manuels, de livres et d'outils et jeux pédagogiques pour la classe.</p> <p>L'école est en attente du budget spécifique meubles évoqué lors des deux derniers conseils d'école.</p> <p>L'achat des meubles pour le dispositif ULIS dans le cadre du projet NEFLE a été réalisé en décembre</p> <p>Participation de la mairie à la coopérative scolaire : 900 euros versés pendant l'été 2024.</p> <p>Une demande d'augmentation de la subvention a été formulée lors de la demande de subvention à</p>	<p>La municipalité demande aux enseignantes de fournir une liste des meubles qu'elles</p>

Année Scolaire 2024-2025

	<p>la mairie. Les devis pour une sortie montagne ont été communiqués à la mairie conformément à la demande de la municipalité lors des deux derniers conseils d'école.</p> <p>Projet piscine : prise en charge des entrées piscine et des frais de transport. Financement de la séance cinéma de Noël et du spectacle de contes à la Maison Carrée</p>	souhaitent acquérir.
d. Travaux	<p><u>Réalisé :</u> Pose de deux stores dans les classes de Mme Coustille et Mme Pees Lalanne. Réparation gouttière du préau</p> <p><u>Demande en cours :</u> Pose des portes de placard dans le dispositif ULIS Tablettes Pose de robinets poussoir dans les sanitaires des élèves 2 toilettes à déboucher Nettoyage des moisissures dans les salles du bas Réparation des interphones Augmentation puissance du compteur électrique Pose d'un luminaire dans placard de la classe de Mme Pees Lalanne Luminosité des TBI très faible + demande envoyée par mail le 25/09/2024 suite aux observations et préconisations réalisées lors de la visite de l'équipe mobile de sécurité dans les cours.</p> <p><u>Nouvelle demande :</u> Lumière automatique extérieure au niveau des sanitaires qui dysfonctionne Changement des plaques de plafond trouées dans les salles du haut Soudure des chaises de classe à vérifier et réparer Achat d'une nouvelle télécommande pour le TBI de la classe de Mme Loustau Chartez</p>	Information
4. MAIRIE		
Demande des effectifs des	A ce jour : 91 élèves	Information

classes	<p><u>Classe de Mme PEES LALANNE et Mme CARRICART : 14 CP / 7 CE1</u> <u>Classe de Mme LOUSTAU CHARTEZ : 14 CE1/ 9 CE2</u> <u>Classe de Mme COUSTILLE et Mme CARRICART : 8 CE2/14 CM1</u> <u>Classe de Mme PUCHEU et Mme FRADET : 3 CM1 et 22 CM2</u></p>	
5. QUESTIONS DES PARENTS :		
a. Ecole	<p><u>Suggestion de voyage scolaire par les parents d'élèves</u> Réponse équipe enseignante : Actuellement, les budgets alloués à l'école ne permettent pas l'organisation d'un voyage scolaire. A titre d'exemple, un séjour de 2 nuitées et 3 jours d'activités au PEP64 de Socoa nécessite une participation financière des familles d'un peu plus de 200 euros hors transport. Or, un voyage scolaire nécessite l'adhésion de toutes les familles. L'équipe enseignante questionne les représentants des parents d'élèves sur les possibilités de financer un tel voyage pour l'ensemble des familles. L'équipe enseignante précise que comme il n'y a pas assez de budget pour tout faire, elle privilégie actuellement les projets étalés sur l'année pour toutes les classes. Mme Durand ajoute que si un tel projet a lieu, les parents ont la possibilité de mettre en place des actions spécifiques avec l'APE ou l'ACS pour trouver des financements complémentaires : lotos clés en main dans des salles spécialisées, vide greniers, ventes de fleurs etc</p> <p><u>Retard sortie des classes pause méridienne :</u> Réponse équipe enseignante : Les enseignantes expliquent qu'actuellement, la sonnerie sonne à 11h40 puis les élèves doivent traverser la cour pour aller jusqu'au portail : les élèves ne peuvent donc pas être au portail à 11h40. Elles notent la remarque des parents et seront vigilantes à sortir dès 11h40 des classes.</p> <p>Remerciement des parents d'élèves pour le projet théâtre</p> <p>Un parent mentionne également que les APC sont bénéfiques</p>	
b. Périscolaire, Municipalité	<p><u>Menus de la cantine</u> Des familles précisent que les menus de la cantine ne sont pas toujours aimés par les élèves et qu'il y a peu de viande.</p>	

Réponse de la municipalité :

Dans le cadre du plan alimentaire national : il y a un plat végétarien par semaine.

Les quantités par type d'aliment sont réglementées.

Actuellement on retrouve 40% de féculents par menu.

Il y a de plus en plus de légumes dans les menus suite aux recommandations nationales.

73% des produits sont locaux avec 35% de bio.

Les remarques du personnel quand il y a une majorité d'enfants qui n'aiment pas sont prises en compte et les menus revus.

Punitions collectives sur temps périscolaire

Des familles rapportent que les enfants seraient punis collectivement pendant la pause méridienne.

Réponse de la municipalité :

Les enfants sont déplacés de table lorsqu'ils ne respectent pas les règles. Il n'y a pas de punitions collectives.

Les représentants des parents d'élèves précisent que les questions qui suivent ont déjà été posées lors des précédents conseils d'école, des actions devaient être menées, mais à ce jour, les mêmes questions reviennent car les actions n'ont pas été réalisées. Les représentants expriment leur lassitude et se questionnent sur l'utilité de leurs actions.

M. le Maire remercie les représentants d'élèves et rappelle leur rôle indispensable au bon fonctionnement du conseil d'école et de la vie de l'école. Il dit être à l'écoute des questions qui vont être posées afin de trouver des solutions.

Sécurité à l'abord de l'école

Suite à l'accident survenu en février 2024, la pose des jardinières pour sécuriser les lieux n'a pas été effectuée. Quand cela va-t-il être fait ?

Réponse de la municipalité :

La mairie va mettre une protection à cet endroit pour la rentrée de mars 2025.

Les passages piétons actuellement en place sur le parking ne sont pas suffisamment visibles. Peuvent-ils être mieux signalés ?

	<p>Réponse de la municipalité : La mairie va étudier la possibilité de renforcer la signalétique de ces passages piétons.</p> <p><u>Aménagement de la cour</u> Les fonds NEFLE ayant été débloqués en 2023, quand la cour va-t-elle être aménagée ?</p> <p>Réponse de la municipalité : Le projet de réaménagement est en cours. Le partenariat avec le CAUE ainsi que le retard de livraison de l'école Jules Ferry ont entraîné un report des travaux. Le partenariat a pour but de valoriser le projet initial avec l'intervention de professionnels du secteur (architectes urbains et maîtres d'œuvre). Le produit fini est attendu comme plus qualitatif. La municipalité a d'ailleurs engagé des frais supplémentaires dans ce partenariat. La fin des travaux est programmée pour fin 2025. Les travaux débiteront en avril 2025.</p> <p><u>Inondation de la cour :</u></p> <p>Réponse de la municipalité : Les services techniques sont venus à plusieurs reprises pour déboucher. Le problème persiste. Ils doivent réintervenir.</p> <p><u>Eclairage au niveau de la passerelle :</u></p> <p>Réponse de la municipalité : Celui-ci doit être posé</p>	
--	--	--

Le directeur,

Le secrétaire